

Image not found or type unknown



remboursement frais bancaire

Par **titinose**, le **18/02/2013** à **13:04**

Bonjour maître,

Ayant lu votre article concernant l'arrêt de la cour de cassation (06-20783) concernant le prélevement illégal de commission d'intervention sur compte bancaire, je me permets de me retourner vers vous pour vous demander de l'aide car avec ces prélèvements je m'en sors plus et j'ai un salaire ouvrier titulaire. Par conséquent, depuis 2008, j'ai eu énormément de frais commissions d'intervention qui ont été prélevés.

Puis-je demander le remboursement de l'intégralité des sommes indûment perçues .

Dans l'attente d'obtenir une réponse veuillez recevoir, Maître, mes salutations distinguées.